Collège Brassens Santeny Marolles

NOUVELLE INSCRIPTION 5EME / 4EME / 3EME POUR 2016-2017

Aux parents des élèves qui s'inscrivent pour la 1ère fois au collège Brassens

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'inscription de votre enfant au collège Georges Brassens.

CE DOSSIER COMPREND DES DOCUMENTS A COMPLETER :

- **1 chemise cartonnée rouge**
- **1 fiche de renseignements**
  (Niveau 5ème = fiche bleue | Niveau 4ème = fiche jaune | Niveau 3ème = fiche verte)
- 1 note explicative (à ne pas compléter)
- **1 autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image d'un élève (couleur blanche)**
- **1 autorisation annuelle de sortie pédagogique (couleur orange)**
- **1 fiche de renseignements médicaux (format A5)**, à compléter uniquement si votre enfant est :
  - atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
  - susceptible de prendre un traitement d'urgence
  - atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire
- **1 fiche d'inscription au service de demi-pension (couleur violette)**, à compléter uniquement si vous inscrivez votre enfant à la cantine

Ne pas oublier de coller les 2 photos d'identité :
une sur la chemise cartonnée et une sur la fiche de renseignements.

Afin de pouvoir communiquer avec vous dans les meilleurs délais tout au long de l'année scolaire de votre enfant, **vos adresses électroniques nous sont indispensables** ;
elles resteront confidentielles et seront utilisées uniquement par l'établissement.
Merci de nous les communiquer dans la fiche de renseignements.

NOUS VOUS DEMANDONS D'APPORTER EGALEMENT :

- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou quittance de loyer)
- La photocopie du livret de famille (faisant apparaître l'enfant qui s'inscrit au collège + la fratrie + les parents)
- Le cas échéant le jugement de divorce précisant la répartition de la responsabilité parentale et les modalités de garde.
- L'exeat (= certificat de sortie) de l'établissement précédent
- La photocopie du bulletin du 3ème trimestre précisant le passage en classe supérieure ou le redoublement
- La convention ORDIVAL pour les élèves qui proviennent d'un collège public du Val de Marne

Après avoir pris rendez-vous, nous vous demandons de bien vouloir rapporter le dossier complet au secrétariat.
Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement.

Le Principal et La Principale adjointe
S. LEGER C. BOIDOT